



**GUIDE**

---

**ILLUSTRÉ**

---

**TRAVAUX**

---

**FAÇADE &**

---

**OUVERTURE**

---



## Il est recommandé avant tous travaux :

1. D'évaluer l'incidence des travaux d'un point de vue technique, thermique et esthétique. Toute intervention **impacte le paysage**, aussi toutes les modifications doivent rester mesurées.
2. Avant de remplacer un élément, étudiez la possibilité de **conserver, restaurer** les parties du bâti qui représentent un intérêt pour la qualité des matériaux et/ou pour la valeur patrimoniale et paysagère.

## Vous habitez l'une des 31 communes de l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées.

- ▶ Vous avez des travaux en projet comme :  
Refaire en partie ou totalement l'enduit existant, rénover ou remplacer vos volets vos fenêtres, agrandir ou créer une ouverture en façade, clore un balcon...
- ▶ Vous rencontrez des difficultés pour fournir les pièces à joindre dans la Déclaration Préalable.

## Ce tutoriel vous accompagne pas à pas pour :

- Faire comprendre au service instructeur ce que vous voulez entreprendre.
- Réaliser plus facilement les pièces constitutives de votre dossier :

**DP1** Un plan de situation

**DP4** Un plan des façades et des toitures

**DP5** Une représentation graphique de l'aspect extérieur

**DP6** Un document graphique

**DP7 & DP8** Une photographie (environnement proche et lointain)

**DP11** Une notice



Ne pas doubler d'une version papier



Dépot en ligne de la Déclaration Préalable

.. Ou : .....



**+ 1** exemplaire, si l'accord est requis de l'architecte des Bâtiments de France

## Le dossier de déclaration préalable.

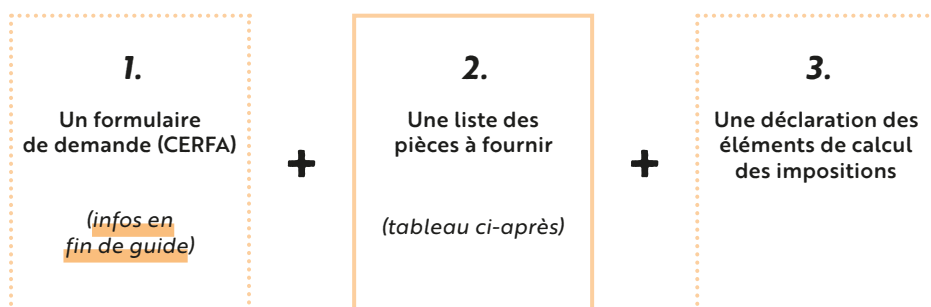
### Comment le déposer ?

- **Option recommandée avec Internet :**  
Plus besoin de vous déplacer, ni d'imprimer des exemplaires papier! Déposez votre dossier via les plateformes numériques dédiées, personnelles et sécurisées.  
Retrouvez toutes les infos en **fin de guide**.
- **Si vous ne disposez pas d'internet :**  
Un dépôt sous format papier en mairie ou par lettre recommandée avec accusé de réception reste possible.

### Comment le constituer ?

Avant de démarrer tous travaux, aménagement, construction vous devez obtenir une autorisation d'urbanisme délivrée par l'administration. Le propos de ce guide est de vous aider à remplir votre **Déclaration Préalable**.

### La Déclaration Préalable est composée de 3 documents :



..... Documents 1 & 3 :  
À remplir, en ligne en version dématérialisée ou en version papier.

— Document 2 :  
Les tutoriels sont une aide pour renseigner les pièces de ce dossier, que vous devez constituer vous-même (voir tableau ci-après).

# Renseigner les pièces à joindre à la déclaration préalable :

Cliquez sur les cases correspondantes des pièces à fournir pour consulter le tutoriel illustré.

- Pièces obligatoires
- Pièces obligatoires dans certains cas

Pièces à joindre	Plan de situation	Plan façades et toitures	Aspect extérieur de la construction	Document graphique	Photo proche	Photo lointaine	Notice
Types de travaux envisagés	<b>DP1</b>	<b>DP4</b>	<b>DP5</b>	<b>DP6</b>	<b>DP7</b>	<b>DP8</b>	<b>DP11</b>
Façades et ouvertures (porte, fenêtre, volet...)				Si votre projet est : <ul style="list-style-type: none"> <li>· visible depuis l'espace public</li> <li>· situé dans le périmètre du SPR de Pau</li> <li>· dans les abords des MH</li> </ul>	Si votre projet est : <ul style="list-style-type: none"> <li>· situé sur un immeuble inscrit MH</li> <li>· SPR (Pau), abords des MH</li> </ul> (Voir détail dans tutoriel)		

- SPR** Site Patrimonial Remarquable
- MH** Monument Historique

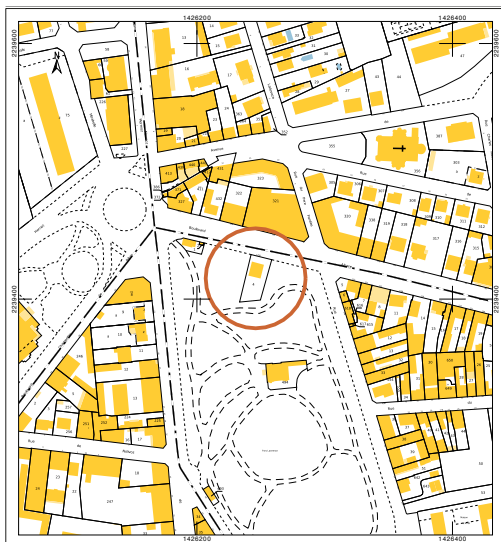
# DPI RÉALISER UN PLAN DE SITUATION

## Pourquoi ?

Il s'agit de situer votre terrain sur un plan au sein de la commune, afin de connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre projet.

## Que devez-vous préciser sur ce plan ?

Le nom de la commune, le lieu-dit éventuel, l'échelle, l'orientation (mention du nord), la parcelle qui concerne le projet (à entourer).



Plusieurs possibilités vous permettent d'obtenir un plan de situation.

*Cliquez sur les différents cas pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.*

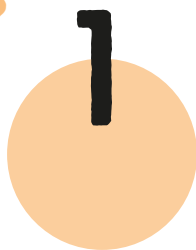
**1. Avec un accès internet (p.5)**

**2. Sans accès internet (p.6)**



# COMMENT FAIRE ?

## Cas



**DPI**  
Réaliser un plan de situation

## Avec un accès internet

Vous disposez d'internet, deux possibilités :

### 1<sup>ère</sup> possibilité :

À partir de certaines plateformes de dématérialisation des autorisations d'urbanisme ([www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr) par exemple) le plan de situation est généré automatiquement, une fois que vous avez créé votre compte.

### 2<sup>e</sup> possibilité :

Utilisez [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr).

L'accès à ce service est gratuit. Notre tutoriel vidéo ou papier vous accompagne si vous rencontrez des difficultés.

### Tuto :

« Comment faire un plan de situation et plan cadastral avec [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) »

### en vidéo :



version papier :  
cf. [annexe 0.1](#)

### Important :

Imprimer ce plan à 100% pour ne pas réduire l'échelle.

Informations générées automatiquement

nom de la commune

Échelle

Orientation du terrain

Situation de la parcelle (entourée en rouge)

Nommez la pièce : « DPI »

Département : PYRENEES ATLANTIQUES Commune : PAU	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES PLAN DE SITUATION	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PAU 6, rue d'Orléans 64016 64016 PAU Cedex tél. 05.59.96.68.78 - fax 05.59.98.68.99 cdt.pau@dgfp.finances.gouv.fr
Section : CO Feuille : 000 CO 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 14/02/2022 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr

# COMMENT FAIRE ?

Cas

2

DPI  
Réaliser un plan de situation

## Sans accès internet

Vous ne disposez pas d'internet, deux possibilités :

### 1<sup>ère</sup> possibilité :

Téléphonnez à la commune (cf. contacts en fin de guide) sur laquelle se situe votre parcelle, elle pourra vous procurer le plan de situation sur lequel apparaissent la section et le numéro de votre parcelle.

### 2<sup>e</sup> possibilité :

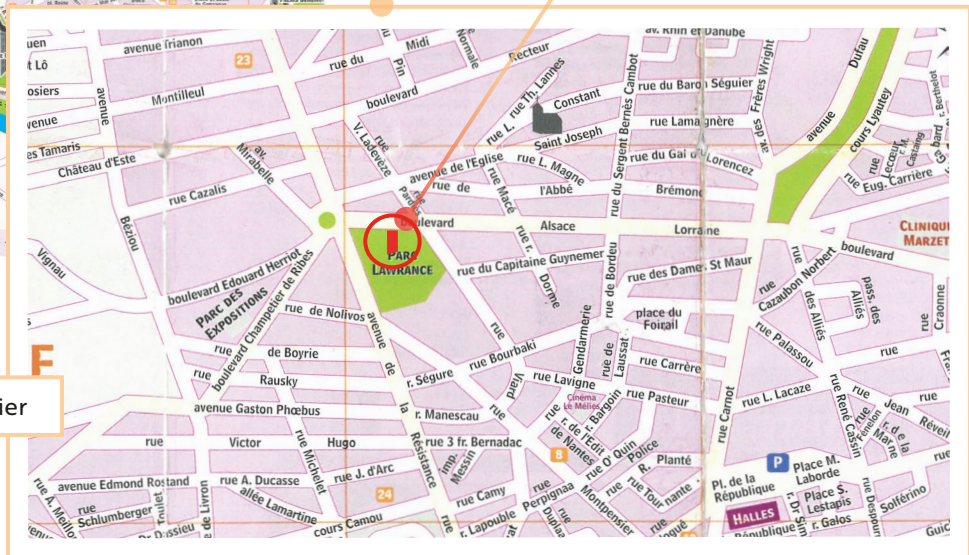
Réalisez le plan de situation à partir d'un plan papier récent de votre commune.



1. À partir d'un plan papier de votre commune, entourez d'un cercle l'endroit où se situe votre parcelle.

2. À partir de ce plan, faites une photo ou scannez un zoom sur votre parcelle.

3. Imprimez et coloriez-la en faisant apparaître les limites de votre propriété.



4. Joindre ces deux plans à votre dossier

# DP4 PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

## Pourquoi ?

Ce document est une représentation de l'aspect extérieur de chaque façade ou toiture et doit permettre de vérifier l'adéquation entre l'existant, le projet et la réglementation applicable.

## Si :

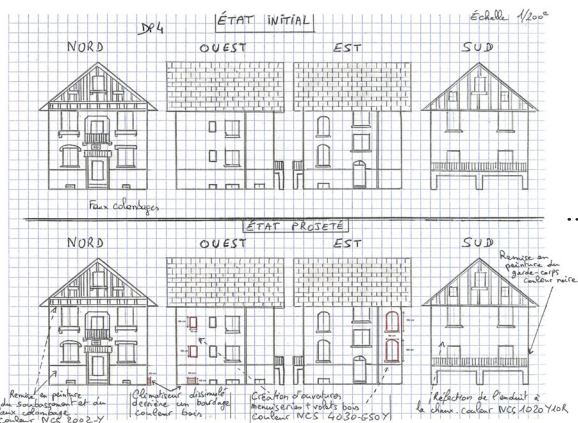
Votre projet modifie les façades de votre construction (ex : création d'une porte, remplacement des menuiseries...).

**Pas nécessaire pour un simple ravalement de façade.**

Retrouvez l'information relative à la réglementation de votre parcelle sur : <https://pluicarto.agglo-pau.fr>

## Que devez-vous préciser sur ce plan ?

ex. : pour un projet de création d'ouvertures, renovation enduit et volets, pose climatiseur



Cliquez sur les différents cas pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.

**1. État initial (p.8)**

**2. État projeté (p.9)**



# COMMENT FAIRE ?

## Étape 1

### DP4

Réaliser un plan des façades et des toitures

## Dessiner l'état initial à l'échelle

### Astuce :

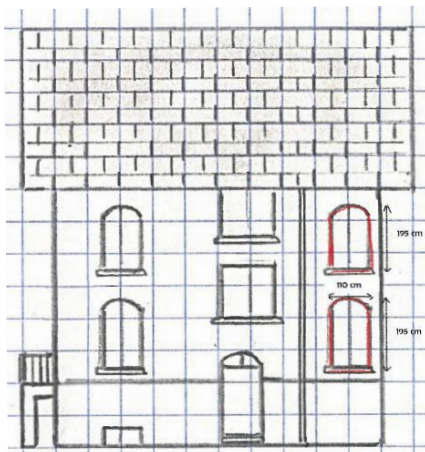
Utilisez notre règle Kutch à découper, déjà graduée en fonction des échelles les plus courantes. (cf. annexe 0.3)

### Comment dessiner votre plan à l'échelle ?

Pour la mise à l'échelle, votre projet doit être réalisé et imprimé à partir d'un format A4. Définissez l'échelle la plus appropriée pour que la représentation graphique de votre projet soit compréhensible.

Nous vous conseillons d'opter pour une échelle entre **1:200** (1 cm = 2 m dans la réalité) pour les petits projets et une échelle au **1:500** (1 cm = 5 m dans la réalité) pour les projets plus étendus.

### Exemple à partir d'un projet de création de fenêtres



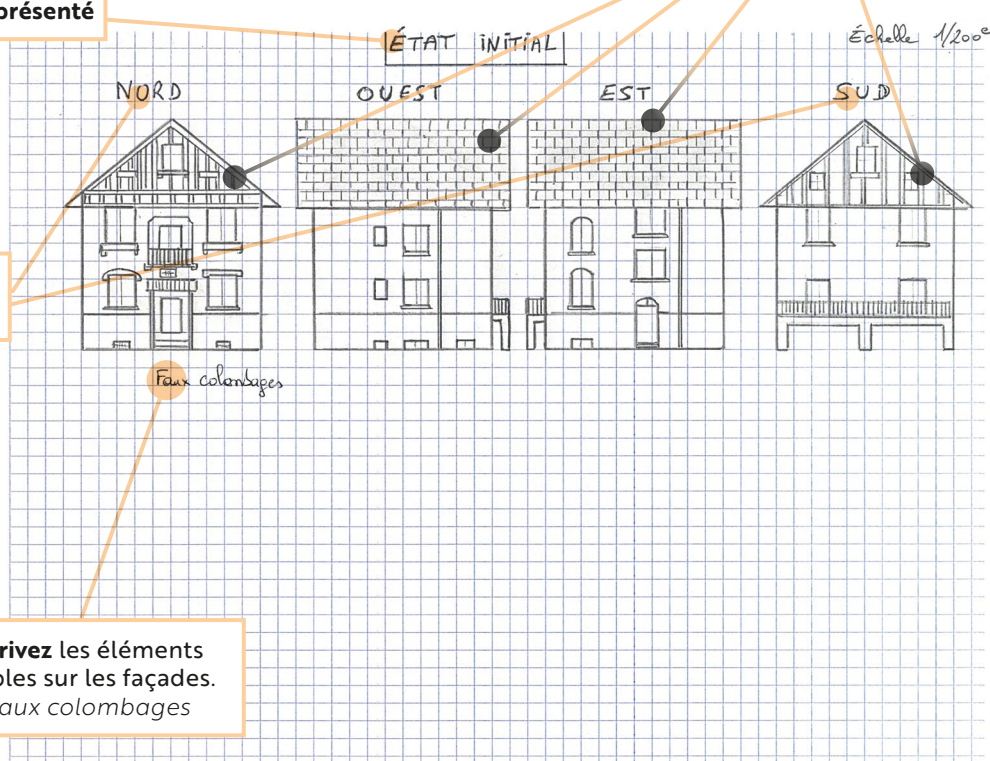
1. Tenez compte de l'échelle d'édition du plan cadastral finalisé pour matérialiser votre projet :  
ici 1:200
2. Prendre la hauteur et la largeur extérieures de la future fenêtre :  
H : 1,95 m / L : 1,10 m
3. Convertissez tout d'abord 1,95 m en cm :  
= 195 cm
4. Divisez 195 par 200 :  
= 0,97 cm
5. Reportez cette valeur sur le plan
6. Procédez ainsi pour tous les éléments du projet

### 1. Représentez à l'échelle graphiquement l'élévation des façades et toitures de l'état initial.

### 2. Spécifiez l'état représenté

### 3. Précisez l'orientation des façades : nord, sud...

### 4. Décrivez les éléments visibles sur les façades. ex. faux colombages



### Important :

Votre projet doit être réalisé et imprimé à partir d'un format A4.



# COMMENT FAIRE ?

## Étape 2

### DP4

Réaliser un plan des façades et des toitures

## Dessiner l'état projeté à l'échelle

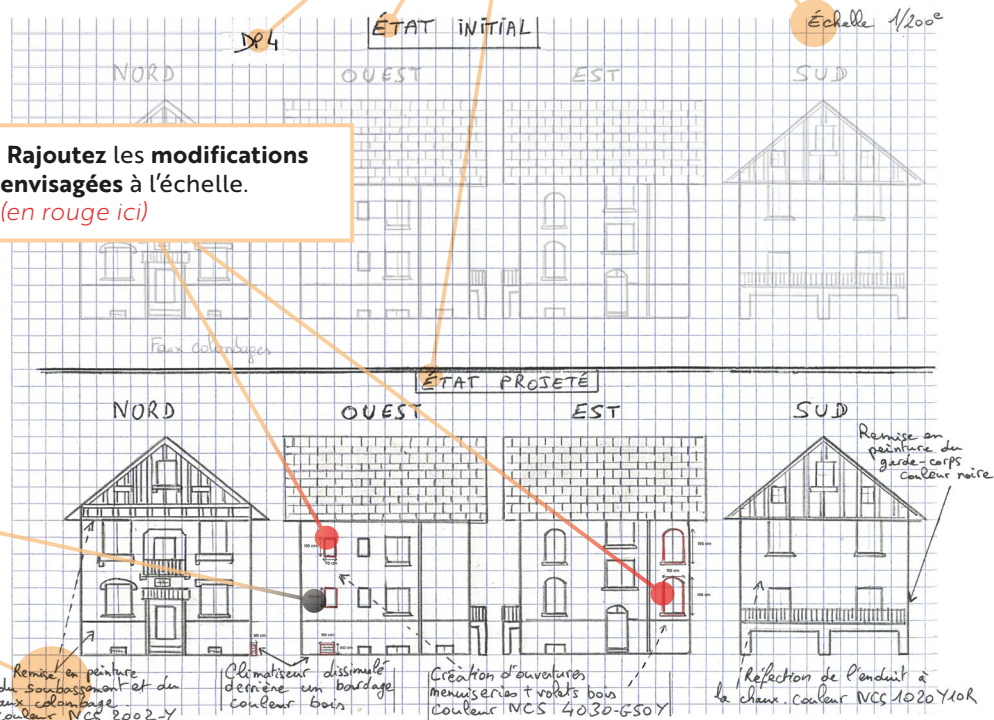
### 1. Vérifiez :

- que les pièces sont nommées : « DP4 »
- que l'échelle est précisée
- que les états représentés sont précisés

### 2. Rajoutez les modifications envisagées à l'échelle. (en rouge ici)

3. Précisez les cotations des éléments projetés : hauteur, longueur, largeur.

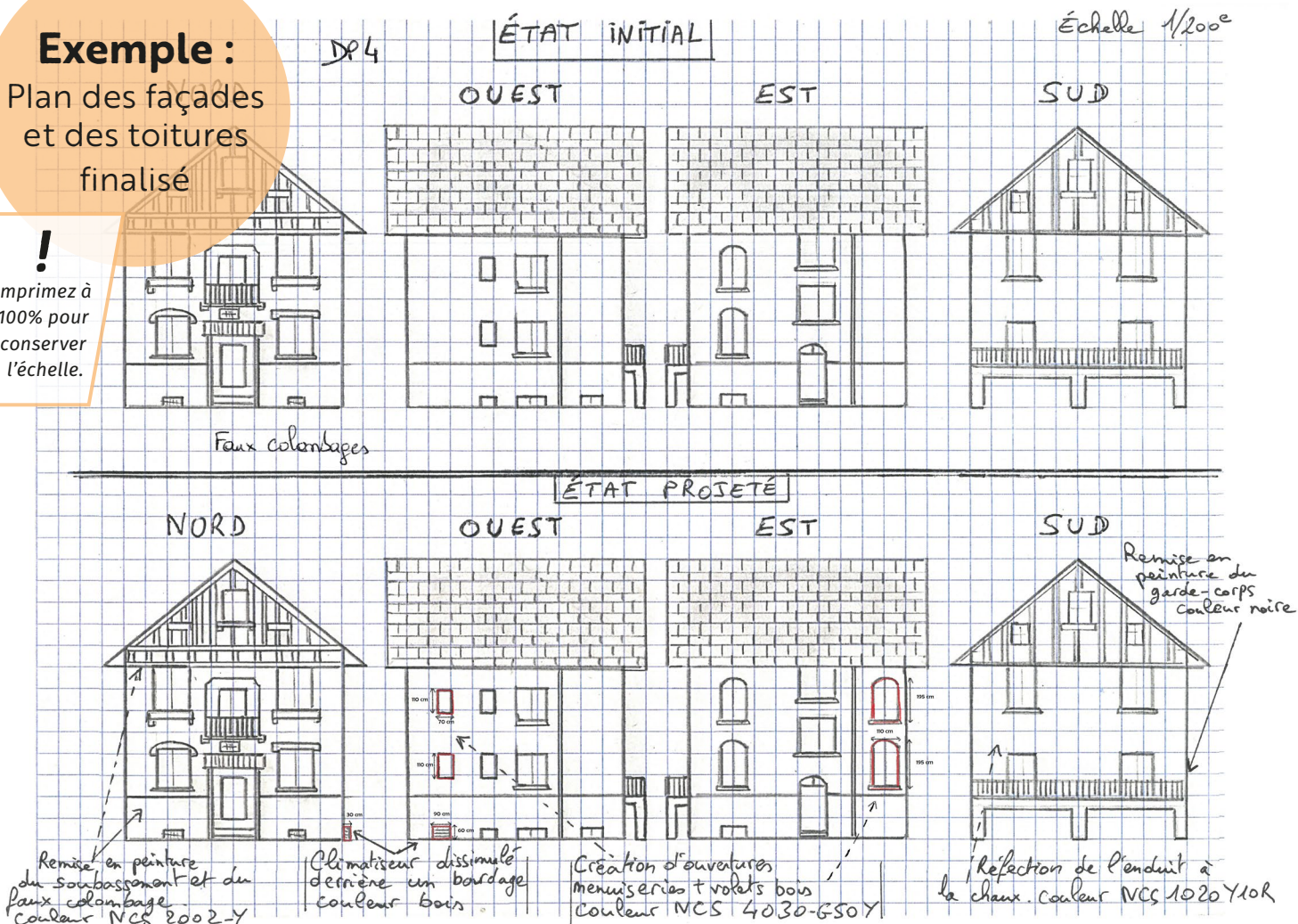
4. Précisez la couleur et les matériaux qui seront utilisés.



### Exemple :

Plan des façades et des toitures finalisé

! Imprimez à 100% pour conserver l'échelle.



# DP5 ASPECT EXTÉRIEUR DE LA CONSTRUCTION

## Pourquoi ?

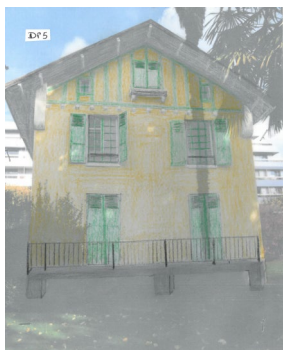
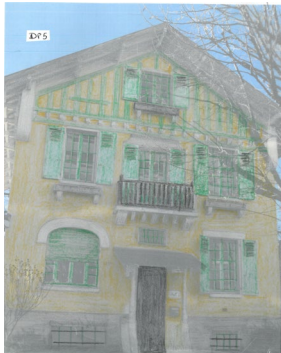
Ce document permet d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de votre construction existante, une fois les modifications réalisées.

## Si :

Les plans des façades et des toitures intégrant le projet (DP4) ne sont pas suffisants pour apprécier l'aspect final de la construction existante.

Retrouvez l'information relative à la réglementation de votre parcelle sur : <https://pluicarto.agglo-pau.fr>

ex. : pour projet création ouvertures, rénovation enduit et volets, pose climatiseur



## Que devez-vous préciser sur cette représentation ?

Photo récente de la construction existante prise de préférence de face, intégrant la partie du bâti sur laquelle porteront les modifications.

+

Modifications projetées à partir d'un dessin sur du papier ou calque, représentées au plus près de la réalité et conservant les proportions.

Représentation à réaliser à la main. Vous pouvez utiliser un logiciel de retouches photos en veillant à la qualité du rendu pour les modifications des éléments projetés et des couleurs des matériaux proposés. À défaut, vous rapprocher d'un professionnel.

Cliquez sur les différents cas pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.

### Cas 1 (p.11)

Si vous avez un projet de rénovation de façade

### Cas 2 (p.12)

Si vous changez, agrandissez, ou créez une ouverture



Si vous avez un projet de rénovation de façade.

# COMMENT FAIRE ?

Cas

1

DP5

Représenter l'aspect extérieur de la construction

## Rénovation de façade

1. Prenez une photo couleur récente de la construction existante de **préférence de face**.

*L'angle de prise de vue doit intégrer le côté du bâti sur lequel portent les modifications projetées.*

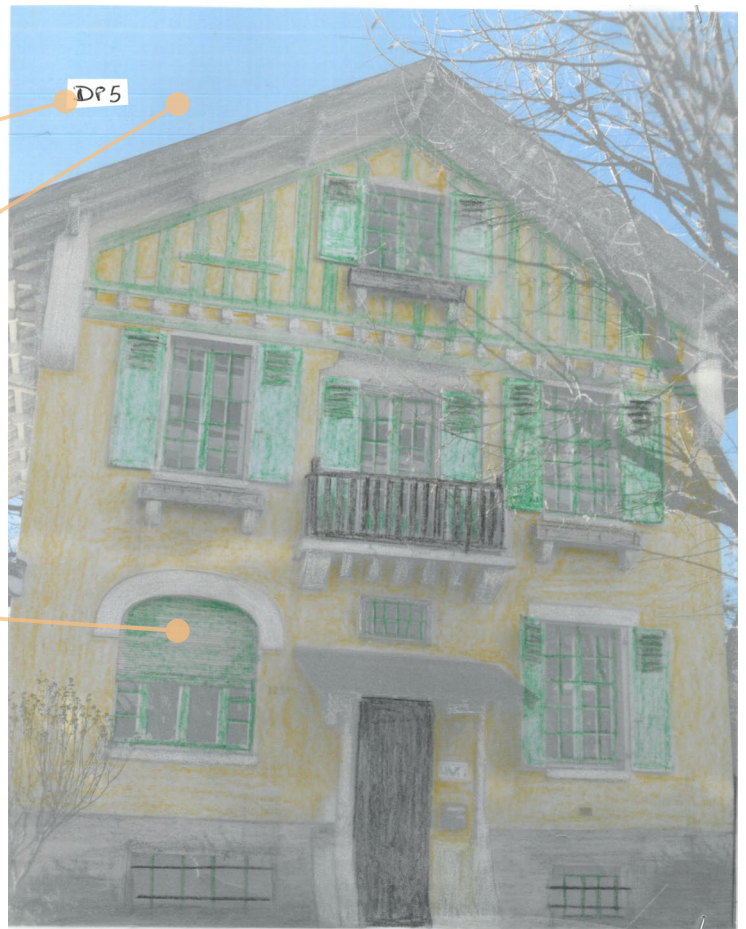
2. Nommez la pièce « DP5 »

3. Avec des trombones ou agrafes, positionnez votre calque sur la photo.

4. Coloriez, au plus près de la réalité, toutes les surfaces des façades impactées par votre projet

*Reportez-vous à la colorithèque du PLUi ou des cahiers thématiques applicables à votre ville. (cf. DP11 conseil 1)*

5. Reproduisez les étapes sur chacune des façades concernées par des travaux et/ou modifications.



Si vous changez, agrandissez, ou créez **une ouverture**.

## COMMENT FAIRE ?

### Cas 2

#### DP5

Représenter l'aspect extérieur de la construction

### Modification ou création ouverture

1. Prenez une photo couleur récente de la construction existante de **préférence de face**.

*Intégrez-la ou les parties du bâti sur laquelle porteront les modifications.*

2. Nommez la pièce « DP5 »

3. Avec des trombones ou agrafes, positionnez votre calque sur la photo.

4. Dessinez les ouvertures que vous souhaitez créer.

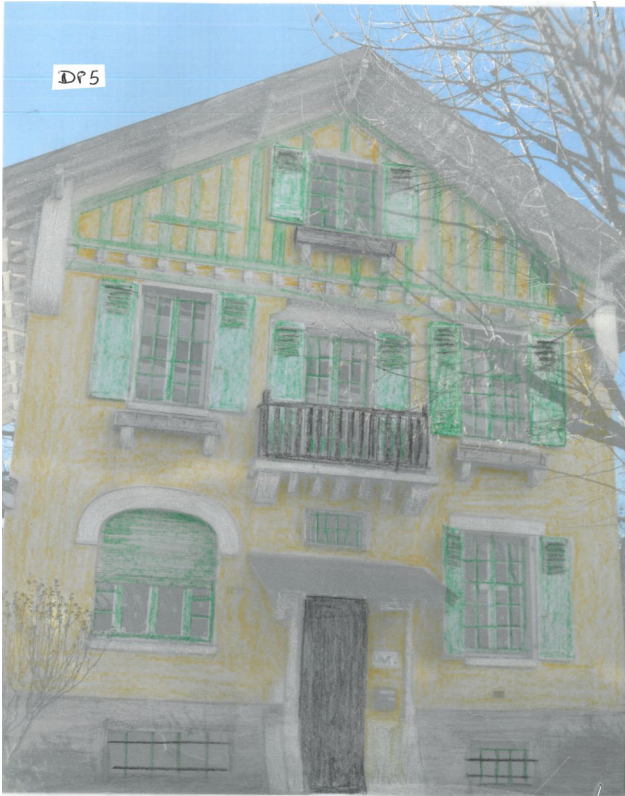
5. Représentez également toute installation d'un nouvel élément technique (comme ici un climatiseur).





**Exemple :**  
Représentation  
de l'aspect  
extérieur de la  
construction

Face sud projetée



Face nord projetée



Face est projetée



Face ouest projetée



# DP6 RÉALISER UN DOCUMENT GRAPHIQUE

## Pourquoi ?

Cette insertion paysagère permet d'apprécier comment le projet se situe par rapport aux autres constructions avoisinantes et aux paysages.

## Si :

Vous créez ou modifiez une construction visible depuis l'espace public.

## ou si :

Votre projet se situe dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville de Pau ou dans les abords d'un monument historique (MH).

Retrouvez l'information relative à la réglementation de votre parcelle sur : <https://pluicarto.agglo-pau.fr>

## Comment réaliser le document graphique ?

ex. : pour projet création ouvertures, rénovation enduit et volets, pose climatiseur



Depuis l'espace public et de préférence de face : photo couleur récente du bâti concerné par les modifications projetées intégrant l'environnement proche (bâtiments et paysage).



+

Représentation graphique du futur projet.

Cliquez sur la méthode proposée ci-dessous pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.

### 1. À main levée (p.15)

Avec du papier blanc ou un calque.

### 2. Avec un logiciel de retouche photo

Autre méthode déconseillée pour ce type de travaux (et non détaillée dans ce tuto). Veillez à la qualité du rendu pour les modifications des éléments projetés et les couleurs des matériaux proposés. À défaut, vous rapprocher d'un professionnel.



À main levée, avec du papier blanc ou du calque.

# COMMENT FAIRE ?

## Méthode

### DP6

Réaliser un document graphique

## À main levée

### 1. Faire des photos de l'existant

Privilégiez des photos récentes du bâti existant de face depuis la voie publique.

L'angle des photos doit être :

- *suffisamment large* pour apprécier l'environnement paysager et bâti aux abords.

et :

- *suffisamment proche* pour apprécier distinctement le projet.



### 2. Nommez les pièces « DP6 »

### 3. Représentez l'état projeté

Recouvrez avec le papier blanc ou le calque la partie de la construction concernée par votre/vos projet(s).



### 4. Dessinez et coloriez votre projet

Sur le calque, coloriez et/ou tracez avec des crayons de couleurs, toutes les parties des façades concernées par les modifications. (Modification des couleurs d'enduit, création d'ouvertures...)

Respectez les proportions, ici création de nouvelles ouvertures.

C'est ce document final que vous remettrez dans votre dossier.





## Exemple :

Documents  
graphiques  
finalisés





# DP7/DP8\*

# PHOTO

# ENVIRONNEMENT

# PROCHE

# & LOINTAIN

## Pourquoi ?

Ces photos offrent un « instantané » de l'état actuel et réel de l'ensemble de votre terrain, et doivent permettre d'évaluer la qualité du paysage actuel dans lequel le futur projet sera implanté.

## Si :

Vous créez ou modifiez une construction visible depuis l'espace public.

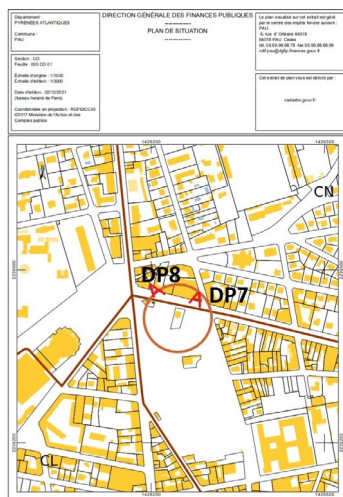
## ou si :

Votre projet se situe dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville de Pau ou dans les abords d'un monument historique (MH).

\* **DP7** : photo permettant de situer le terrain dans son environnement proche. **DP8** : photo permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photo de loin n'est possible.

Retrouvez l'information relative à la réglementation de votre parcelle sur : <https://pluicarto.agglo-pau.fr>

## Comment réaliser ces documents ?



Cliquez sur les différentes étapes pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.

### 1. Réalisation des photographies (p.18)

Dans l'environnement proche (DP7)  
Dans l'environnement lointain (DP8)

### 2. Insertion dans le plan de situation (p.19)

# COMMENT FAIRE ?

## Étape 1

### DP7/DP8

Photo dans un environnement proche et lointain

## Réalisations photographiques

### ► DP7 (Photo du terrain dans l'environnement proche)

1. Positionnez-vous face à votre terrain, si possible devant l'entrée et sur le trottoir d'en face.

2. Prenez une photo couleur récente de l'existant (construction sur le terrain) intégrant l'environnement proche.



3. Nommez la pièce « DP7 »

### Important :

Ne pas représenter les modifications liées au projet.

### ► DP8 (Photo du terrain dans l'environnement lointain)

1. Positionnez-vous si possible au bout de la rue.

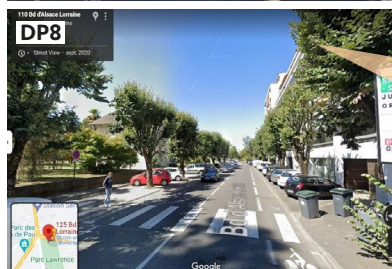
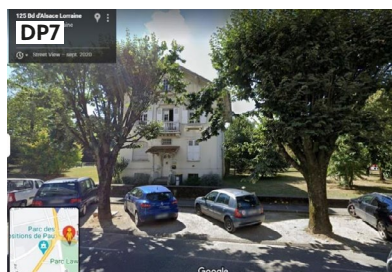
2. Prenez une photo couleur récente de l'existant (construction sur le terrain) intégrant l'environnement proche.

3. Nommez la pièce « DP8 »

Vous pouvez indiquer par un trait de couleur le terrain concerné par le projet.



ex. : Images générées sur internet à partir du service de navigation virtuelle « Street view ».



### Autre possibilité tolérée :

Vous pouvez fournir ces deux documents à partir des images satellites générées à partir de logiciels de type « Street view » (seulement si la version correspond à l'état actuel de votre terrain).

Pour cela, renseignez votre adresse, zoomez sur votre terrain et faites une capture d'écran.



# COMMENT FAIRE ?

## Étape 2

### DP7/DP8

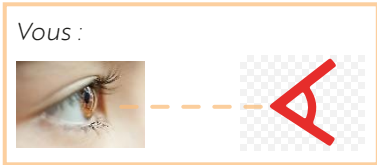
Photo dans un environnement proche et lointain

## Insertion des cônes de vue dans le plan de situation

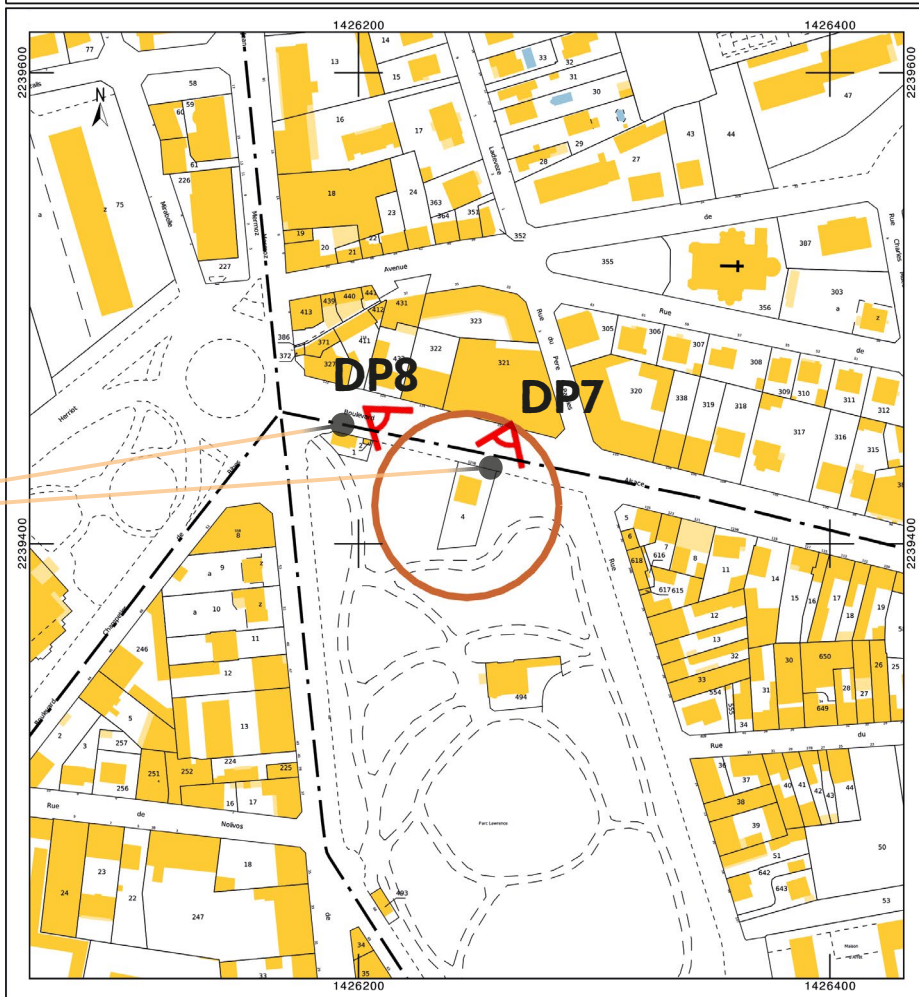
Insertion des photos DP7 et DP8 avec des cônes de vue dans le plan de situation.

Une fois vos photos prises pour les pièces « DP7 » et « DP8 », reportez l'angle de prise de vue sur le plan de situation (DP1) avec le symbole « cônes de vue ».

Département : PYRENEES ATLANTIQUES Commune : PAU	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES PLAN DE SITUATION	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PAU 6, rue d'Orléans 64016 64016 PAU Cedex tél. 05.59.98.68.78 - fax 05.59.98.68.99 cdff.pau@dgfip.finances.gouv.fr
Section : CO Feuille : 000 CO 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 14/02/2022 (fuseau horaire de Paris)	DP1	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr
Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		



Reportez l'icône sur le plan de situation





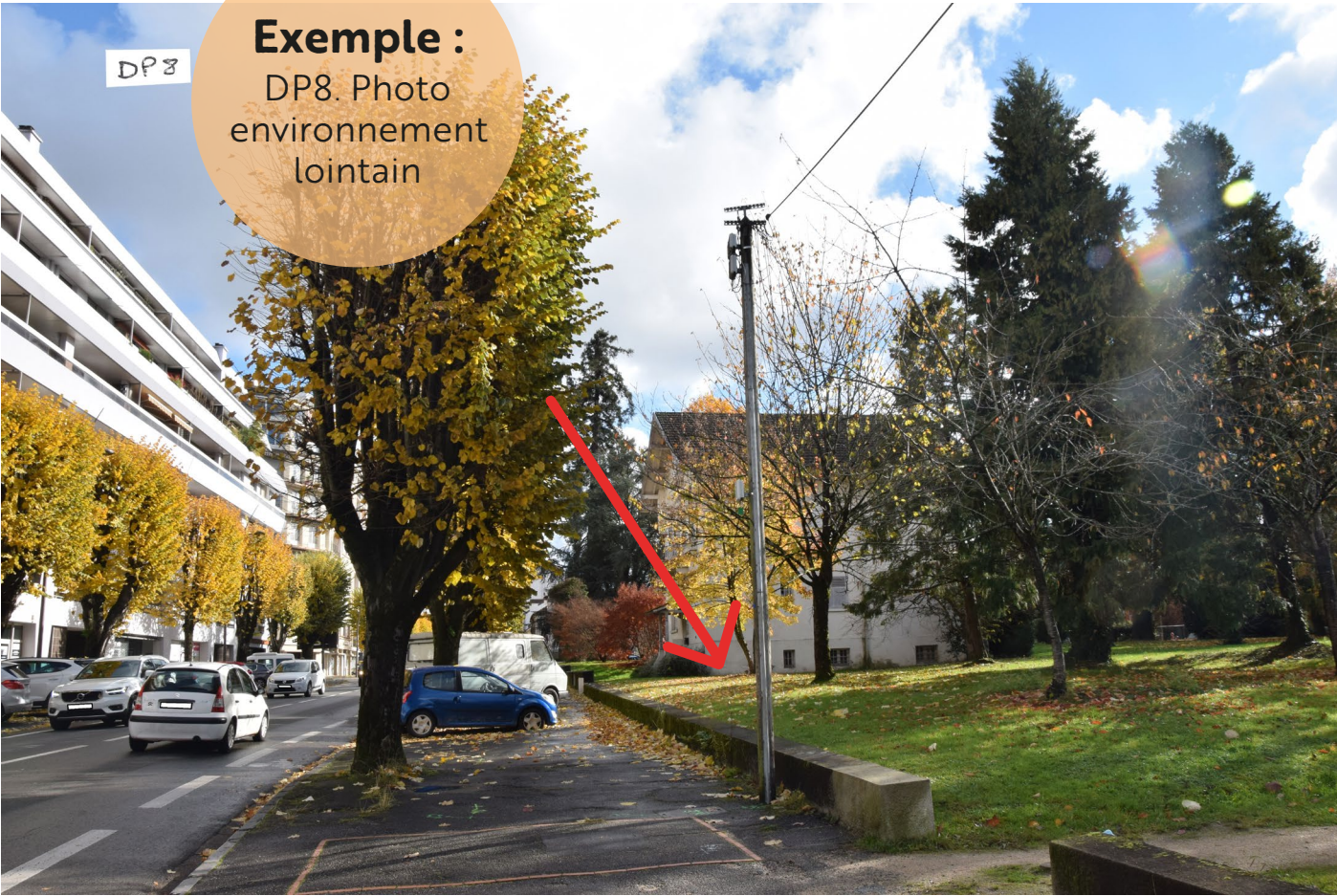
DP7

**Exemple :**  
DP7. Photo  
environnement  
proche



DP8

**Exemple :**  
DP8. Photo  
environnement  
lointain





# DP11 COMMENT PRODUIRE UNE NOTICE

## Pourquoi ?

Ces informations permettent de vérifier si les matériaux utilisés pour le projet ainsi que les modalités d'exécution sont bien conformes à la réglementation en vigueur.

## Obligatoire si :

- Votre bien est situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Pau **ou** aux abords d'un monument historique (MH) dans le périmètre de l'agglomération.
- **Et/ou** votre projet porte sur des travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière **ou** sur un bien protégé au titre d'un monument historique.

## Recommandé si :

- **Votre bien** présente un intérêt patrimonial repéré dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), bâti dénommé « remarquable » ou « exceptionnel ».

Retrouvez l'information relative à la réglementation de votre parcelle sur :

<https://pluicarto.agglo-pau.fr>



## Que devez-vous préciser sur la notice ?

La liste des matériaux et des couleurs prévus au projet ainsi que les modalités d'exécution des travaux.

### Nos conseils pour présenter une notice :

1. **Décrivez les matériaux et couleurs prévus dans le futur projet.** (p.22)
2. **Décrivez la modalité d'exécution des travaux.** (p.23)

Cliquez sur les différentes étapes pour retrouver le « comment faire » dans la suite du document.

projet	exécution	matériaux
1.	...	...
2.	...	...
3.	...	...
...	...	...

# COMMENT FAIRE ?

## Conseil

**DP11**  
Comment produire une notice

# Description des matériaux et des couleurs

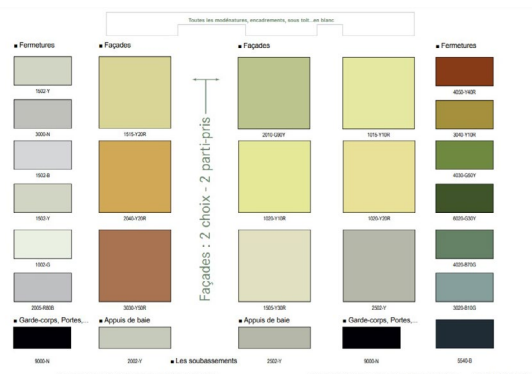
### Bon à savoir :

Un nuancier est un ensemble de teintes définissant visuellement un ensemble de couleurs dont chacune est reproduite sur papier, accompagnée d'une référence. Les références du nuancier NCS sont recommandées par les services d'urbanisme, le nuancier RAL est toléré.

## Comment choisir les couleurs prévues dans le futur projet ?

- ▶ **Si vous habitez Pau :**  
Consultez les cahiers thématiques couleurs ville de Pau

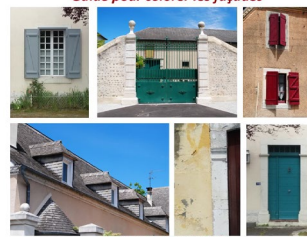
Extrait du cahier thématique couleurs pour Pau  
Nuancier NCS



- ▶ **Si vous habitez Lescar :**  
Consultez le Nuancier de couleurs / Guide pour colorier les façades.



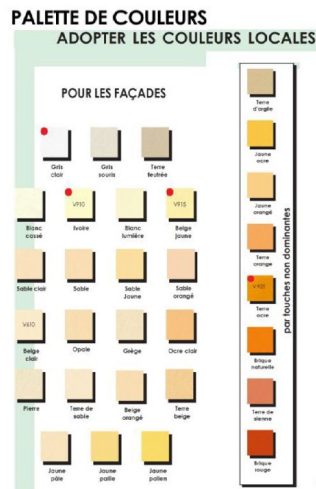
**Nuancier de couleurs**  
Guide pour colorier les façades



Extrait du nuancier de couleurs ville de Lescar  
Nuancier NCS

- ▶ **Si vous habitez dans l'agglomération (hors Pau et Lescar) :**  
Consultez la colorithèque PLUi Pau

Extrait de la palette de couleurs PLUi Pau  
Nuancier NCS



Tous ces cahiers thématiques sont à retrouver ici :  
<https://www.pau.fr/article/les-regles-a-respecter-pour-construire-amenager-ou-effectuer-des-travaux>

- ▶ **Vous pouvez aussi :**  
Demandez un nuancier à l'artisan ou l'entreprise en charge de vos travaux.



# COMMENT FAIRE ?

## Conseil 2

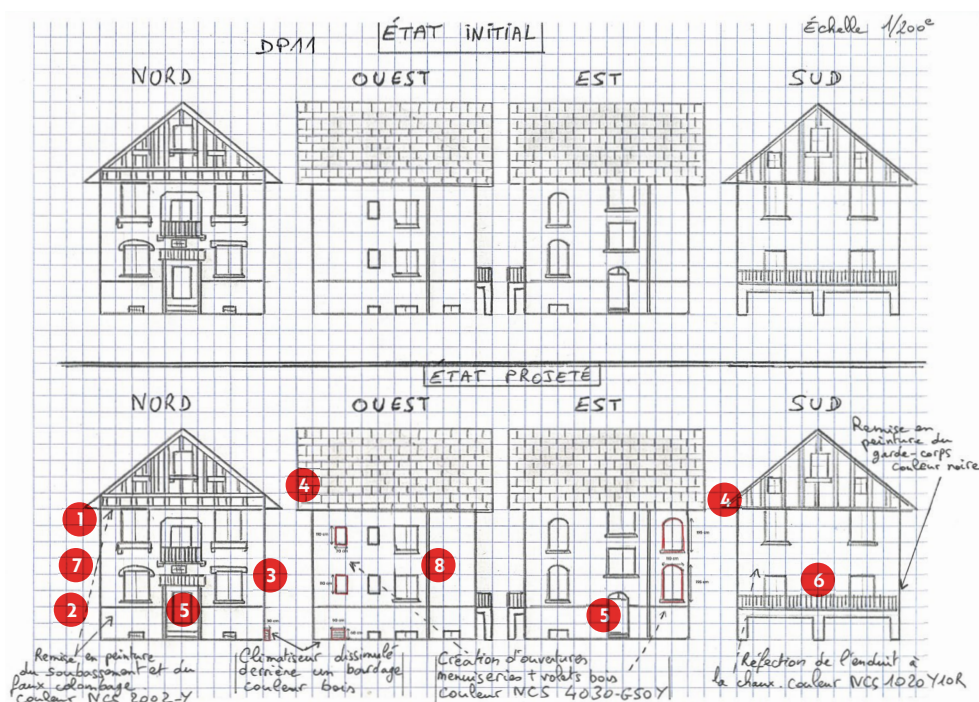
**DP11**  
Comment produire une notice

### Modalités d'exécution des travaux

Décrivez les modalités d'exécution des travaux.

Vous devez détailler la façon dont vont être mis en œuvre les travaux en précisant quel procédé sera employé. (certains pouvant être interdits).

ex. : projet réfection enduit et création d'ouvertures



- Pour les fenêtres : pose envisagée en feuillure, en applique...
- Pour les volets : s'ils sont roulants, battants encastrés en façade...
- S'il s'agit de rénovation : remplacement d'un élément d'architecture...

La notice demandée peut prendre la forme d'un tableau, à défaut d'un texte rédigé.

**En complément :** vous pouvez également fournir les devis et notices de l'artisan/entreprise qui réalisent vos travaux s'ils détaillent :

- Les types de matériaux
- Les couleurs (RAL ou NCS uniquement)
- Les dimensions des éléments projetés
- Le mode d'exécution des travaux

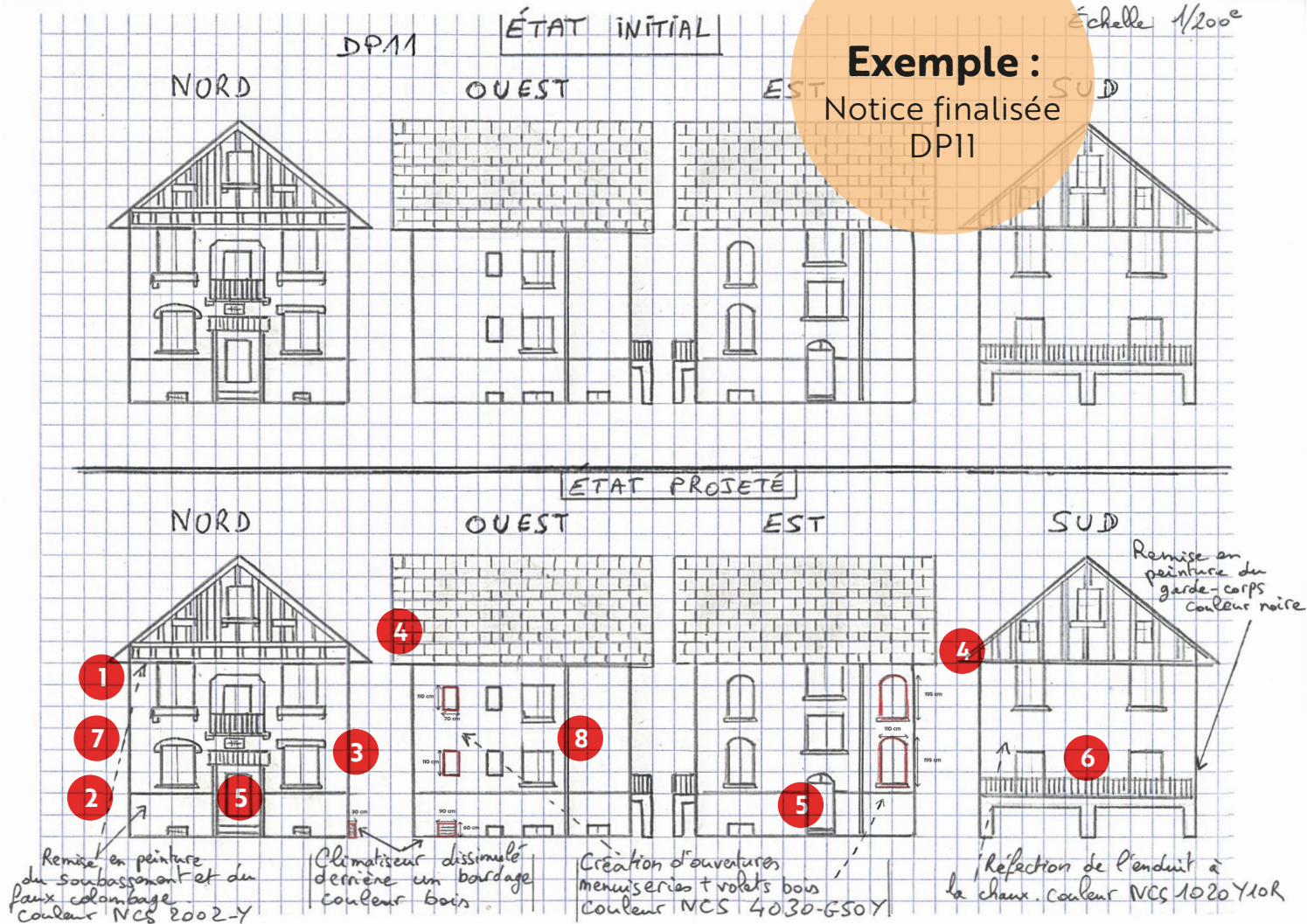
**N.B.** Devis non joint dans ce tuto.

Le projet	Mode d'exécution des travaux	Matériaux utilisés et dimensions	Couleurs utilisées avec nuancier NCS
0. Diagnostic état de la façade	Voir devis architecte		
1. Réfection des murs des 4 façades	Nettoyage ou piquage de l'enduit ciment défectueux / couche d'enduit à la chaux / finition lissée-couchée badigeon de chaux	Enduit à la chaux	NCS 1020 Y 10 R
2. Réfection des sous-bassements des 4 façades	Nettoyage ou piquage de l'enduit ciment défectueux + anti salpêtre + couche d'enduit à la chaux / finition lissée-couchée badigeon de chaux	Enduit à la chaux	NCS 2002-Y
3. Rénovation de tous les contrevents et volets roulants, faux colombages et consoles	Ponçage et mise en peinture	Rénovation des volets en chêne	NCS 4030-G50Y
4. Création 2 ouvertures ouest et 2 ouvertures est	Sur modèle fenêtres existantes <i>voir devis détaillé du menuisier avec cotation*</i>	Pin des Landes	NCS 4030-G50Y
5. Rénovation portes nord et est	Ponçage et mise en peinture Porte entrée : ponçage et traitement huile de lin		NCS 9000-N
6. Rénovation du garde-corps sud	Décapage + peinture anti-rouille		NCS 9000-N
7. Encadrement de baies	Nettoyage à l'eau, et badigeon de chaux	Chaux naturelle	Blanc
8. Nettoyage gouttière	Enlèvement de la vieille peinture	Zinc naturel	



**Exemple :**  
Notice finalisée  
DPII

Échelle 1/200<sup>e</sup>



Le projet	Mode d'exécution des travaux	Matériaux utilisés et dimensions	Couleurs utilisées avec nuancier NCS
0. Diagnostic de la façade	Voir devis architecte		
1. Réfection des murs des 4 façades	Nettoyage ou piquage de l'enduit ciment défectueux / couche d'enduit à la chaux / finition lissée-couchée badigeon de chaux	Enduit à la chaux	NCS 1020 Y 10 R
2. Réfection des soubassements des 4 façades	Nettoyage ou piquage de l'enduit ciment défectueux + anti salpêtre + couche d'enduit à la chaux / finition lissée-couchée badigeon de chaux	Enduit à la chaux	NCS 2002-Y
3. Rénovation de tous les contrevents et volets roulants, faux colombages et consoles	Ponçage et mise en peinture	Rénovation des volets en chêne	NCS 4030-G50Y
4. Création 2 ouvertures ouest et 2 ouvertures est	Sur modèle fenêtres existantes <i>voir devis détaillé du menuisier avec cotation</i>	Pin des Landes	NCS 4030-G50Y
5. Rénovation portes nord et est	Ponçage et mise en peinture Porte entrée : ponçage et traitement huile de lin		NCS 9000-N
6. Rénovation du garde-corps sud	Décapage + peinture anti-rouille		NCS 9000-N
7. Encadrement de baies	Nettoyage à l'eau, et badigeon de chaux	Chaux naturelle	Blanc
8. Nettoyage gouttière	Enlèvement de la vieille peinture	Zinc naturel	

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Important :

Le défaut de déclaration préalable avant travaux ou l'exécution de travaux non conformes à celle-ci entraîne des sanctions administratives et pénales.

- Une fois l'autorisation délivrée par l'administration, vous devez faire un affichage sur le terrain de vos travaux, et attester de l'achèvement et de la conformité des travaux, en renvoyant le formulaire DAACT à retrouver ici :

<https://www.pau.fr/article/les-regles-a-respecter-pour-construire-amenager-ou-effectuer-des-travaux>

- Pour accompagner votre parcours administratif du projet à l'achèvement des travaux : <https://www.pau.fr/article/urbanisme-amenagement-et-planification>

- Retrouvez la réglementation d'urbanisme en lien avec votre adresse : <https://pluicarto.agglo-pau.fr/>



Accompagnement  
de votre parcours  
administratif

## Comment déposer votre Déclaration Préalable et toutes autres autorisations d'urbanisme ?



Dépôt  
dématérialisé

Renseignez et déposez  
votre dossier en ligne :

**Pau et communes de l'Agglomération :**  
**dépôt en ligne des demandes de  
renseignements et d'autorisations  
d'urbanisme - Pau**

Ou :



Dépôt  
version papier

Directement en mairie  
ou par lettre recommandée  
avec accusé de réception.

**Quelle que soit l'option choisie, les services de votre mairie vous accompagnent.**  
Retrouvez ci-après les contacts des mairies.



Dépôt en ligne de la  
Déclaration Préalable

# Les services de l'urbanisme de la Ville de Pau, de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et les communes vous renseignent :

## Votre projet se situe à Pau

Vous pouvez nous contacter :

 **Courriel :**  
urbapau@agglo-pau.fr




 **Accueil téléphonique :**  
du lundi au vendredi de 14h à 17h.  
Tél. : 05 59 80 74 81

 **Courrier postal :**  
Hôtel de Ville  
DUACD / Urbanisme / Pôle cœur de Pays  
Place Royale  
64036 PAU CEDEX

**Si nécessaire, un rendez-vous vous sera proposé avec un instructeur.**

.....

Pour faciliter l'examen de votre demande, merci de préciser :

-  vos coordonnées (courriel et postal)
-  les caractéristiques principales de votre projet et son adresse
-  votre numéro de parcelle (à retrouver sur le site <https://pluicarto.agglo-pau.fr/> ou avec le QR Code au dos du document)

## Votre projet se situe sur les communes suivantes :

ARBUS	05 59 83 03 97	urbanisme.arbus@orange.fr
ARESSY	05 59 27 75 62	Comaressy@cdg-64.fr
ARTIGUELOUTAN	05 59 81 70 01	mairie.artigueloutan@wanadoo.fr
ARTIGUELOUVE	05 59 83 03 92	mairie.accueil@artiguelouve.fr
AUBERTIN	05 59 82 70 13	commune.aubertin@wanadoo.fr
AUSSEVIELLE	05 59 68 62 06	aussevielle.mairie@wanadoo.fr
BEYRIE EN BEARN	05 59 68 64 90	mairie.beyrie@wanadoo.fr
BOSDARROS	05 59 21 72 37	combosdarros@wanadoo.fr
BOUGARBER	05 59 83 20 21	mairie@bougarber.fr
DENGUIN	05 59 68 86 15	mairie@denguin.fr
LAROIN	05 59 83 04 25	mairie-de-laroin@wanadoo.fr
LEE	05 59 81 79 28	contact@mairie-lee.fr
MAZERES-LEZONS	05 59 06 56 61	mairie@mazeres-lezons.fr
MEILLON	05 59 82 08 34	meillon.mairie@wanadoo.fr
OUSSE	05 59 81 74 24	mairie.ousse@wanadoo.fr
POEY DE LESCAR	05 59 68 80 23	mairie@poeydelescar.fr
RONTIGNON	05 59 82 00 62	secretariat.mairie@rontignon.fr
SAINT FAUST	05 59 83 01 43	saint.faust@wanadoo.fr
SENDETS	05 59 81 78 98	mairie.sendets@wanadoo.fr
SIROUS	05 59 68 66 05	mairiesiros@orange.fr
UZEIN	05 59 33 19 84	mairie@uzein.fr
UZOS	05 59 06 63 07	mairie.uzos@wanadoo.fr

## Votre projet se situe sur les communes suivantes :

BILLERE	05 59 92 44 44	urbanisme@ville-billere.fr
BIZANOS	05 59 98 69 64	urbanisme@ville-bizanos.fr
GAN	05 59 21 90 04	urbanisme@mairie-gan.fr
GELOS	05 59 06 63 25	urbanisme-population@gelos.fr
IDRON	05 59 81 74 03	urbanisme@mairie-idron.com
JURANÇON	05 59 98 19 70	urbanisme@mairie-jurancon.fr
LESCAR	05 59 81 57 23	urba@lescar.fr
LONS	05 59 40 32 42	ville-lons@mairie-lons.fr

- 1** Prenez contact avec la **mairie de la commune** concernée par votre projet
- 2** L'instruction sera effectuée par le **service urbanisme de la commune**.

**1** Prenez contact avec la **mairie de la commune** concernée par votre projet.

**2** L'instruction de votre dossier sera effectuée par la **Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Construction Durables, de l'agglomération de Pau**.

**Conception des guides :**  
CAPBP-Direction Urbanisme Aménagement et Construction Durables (DUACD) en partenariat avec les services instructeurs de l'agglomération

**Conception graphique :**  
atelier Sonnez Sans Frapper

**Impression :**  
Martin Impression

**Version :** juin 2022

Ces guides ont été réalisés dans le cadre d'un projet d'intrajonariat avec ANCT-Incubateur des Territoires. Remerciements à Aymeric Raoult et à la D-QIPP.

Chaque intervention sur le bâti compte et participe à l'harmonie des paysages ruraux et urbains. Au cœur de nos villes et villages béarnais, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous recherchons tous.



# ANNEXE

## 0.1

RÉALISER UN  
PLAN DE SITUATION  
ET UN PLAN  
CADASTRAL AVEC  
[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

### Pratique :

Retrouvez ce  
tuto en vidéo



Scannez le QR code  
ou [cliquez ici](#)

### Important !

Le plan de situation (**DP1**) doit être fourni dans tous les cas d'autorisation d'urbanisme, (déclaration préalable **DP**, permis de construire **PC**, permis d'aménager **PA**, permis de démolir **PD**...) quel que soit votre projet (installation piscine, clôture, rénovation...).

### Pourquoi ?

L'objectif d'un plan de situation (**DP1**) est de situer le terrain au sein d'une commune.

Réaliser ce plan avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) c'est gratuit et sans création de compte.

### ► Réaliser un plan de situation avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

1. Tapez [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) dans la barre de votre moteur de recherche



[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)



2. La page s'ouvre directement sur le formulaire à remplir.

**Il n'est pas nécessaire de créer un compte.**

The screenshot shows the homepage of cadastre.gouv.fr. At the top, there is a search bar with the text 'cadastre.gouv.fr' entered. Below the search bar, the website header includes the French government logo, the text 'MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS', and navigation links for 'CONTACTS', 'AIDE', 'BON A SAVOIR', 'CONDITIONS D'UTILISATION', and 'IMPOTS.GOUV.FR'. The main content area features a 'MA RECHERCHE' section with a search form. The form includes fields for 'N° de voirie et rue' (with '125 bis Boulevard Alsace Lorr' entered), 'Lieu-dit', 'Ville, Commune' (with 'Pau' entered), 'Code Postal', and 'Département' (with a dropdown menu). There is also a 'Choisir' dropdown and a 'Afficher 10 résultats par page' option. A 'RECHERCHER' button is at the bottom right of the form. To the left of the search form, there is a 'MON COMPTE' section with a red 'X' over it, indicating that account creation is not necessary. The 'MON COMPTE' section includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below the search form, there is a note about the WMS service. On the right side of the page, there is a map of France with a yellow highlight on the region of Pau. Text on the right side of the page says 'Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral. Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 507332 feuilles de plan aux formats image ou vecteur. Ce service vous permet de rechercher, consulter et commander ces feuilles de plan.' Below this text, there are statistics: '592158 plans vecteurs' and '5174 plans images'.

suite à la page suivante...

## ANNEXE 0.1

Réaliser un plan de situation et un plan cadastral avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

3. Renseignez votre numéro, nom de rue, commune, code postal

4. Cliquez sur « RECHERCHER »

5. Il se peut qu'on vous demande de préciser la voie :

- allez dans choisir,
- cliquez sur la flèche
- sélectionnez le nom de la rue correspondante à l'adresse.

6. Cliquez sur « RECHERCHER »

7. Cliquez ici

Jeudi 2 décembre 2021

cadastre.gouv.fr

Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral. Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 597332 feuilles de plan aux formats image ou vecteur. Ce service vous permet de rechercher, consulter et commander ces feuilles de plan.

592158 plans vecteurs  
5174 plans images

MA RECHERCHE

MON COMPTE

Identifiant

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié  
Inscription  
Visite guidée

N° de voirie et rue 125 bis Boulevard Alsace Lorrain

Lieu-dit

Ville, Commune Pau

Code Postal

Département Choisir

Afficher 10 résultats par page

RECHERCHER

Préferer une recherche par références cadastrales

Le dernier service WMS proposé par cadastre.gouv.fr permet dans l'image affichée d'interroger les parcelles et les bâtiments pour en connaître les différentes caractéristiques. Pour plus de détails voir le Guide WMS § 2.2.2 et 2.3.

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cette icône vous invite à visualiser le produit, avec possibilité de faire une édition gratuite format A4 ou A3

En savoir plus sur les axes de recherche proposés

MA RECHERCHE

Veillez préciser le nom de la voie.

N° de voirie et rue 125 bis BD D ALSACE LORRAINE

Lieu-dit ex : 15 bis rue Emile Zola, place de la Bastille

Ville, Commune PAU

Code Postal ex : Gamarde, Petit Rognac ex : Rennes, Paris 9

Département Choisir ex : Essonne, Côte-d'Or

Afficher 10 résultats par page

REINITIALISER RECHERCHER

Trier par Parcelle et feuille correspondante

Parcelle n° 4 - Feuille 000 CO 01 - Commune : PAU (64023)

Feuille 000 CO 01 - Commune : PAU (64023)

Page précédente 1 Page suivante

MA RECHERCHE

N° de voirie et rue 125 bis BD D ALSACE LORRAINE

Lieu-dit ex : 15 bis rue Emile Zola, place de la Bastille

Ville, Commune PAU

Code Postal ex : Gamarde, Petit Rognac ex : Rennes, Paris 9

ex : Essonne, Côte-d'Or

suite à la page suivante...



## ANNEXE 0.1

Réaliser un plan de situation et un plan cadastral avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

8. Visualisez votre parcelle matérialisée par un point rouge. Le numéro qui s'affiche est celui de votre parcelle

Si toutefois vous ne trouvez pas votre parcelle tapez à l'étape 3 l'adresse d'un commerce, ou voisin à proximité, puis recentrez l'image.

9. Cliquez sur la flèche « IMPRIMER »

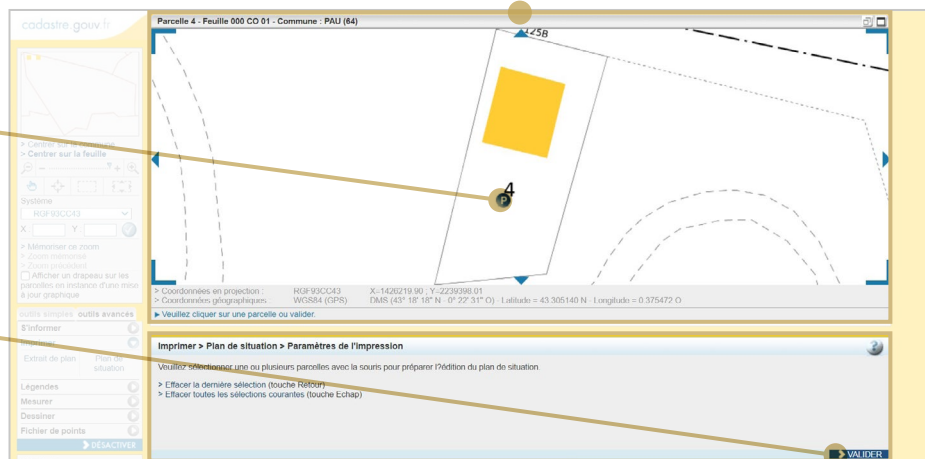
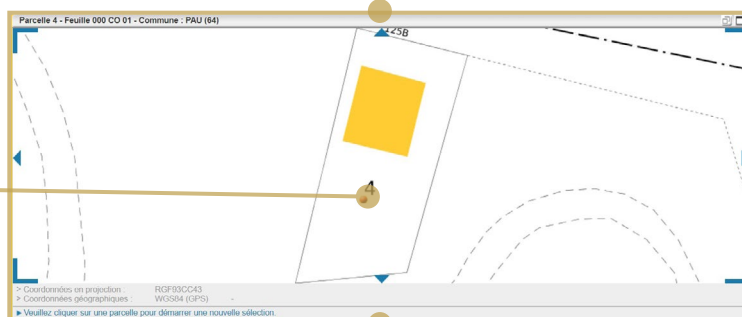
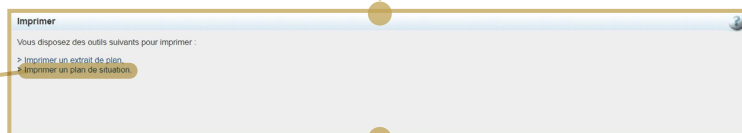
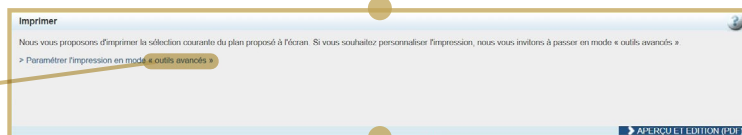
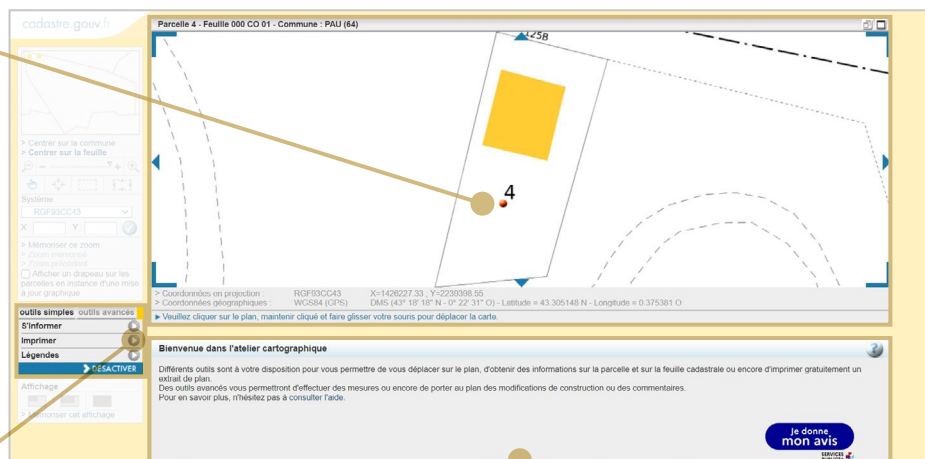
10. Cliquez sur « outils avancés »

11. Cliquez sur « imprimer un plan de situation »

12. Positionnez votre curseur sur le point rouge avec la croix, puis cliquez

13. Un « P » s'affiche, cliquez dessus

14. Validez



suite à la page suivante...

## ANNEXE 0.1

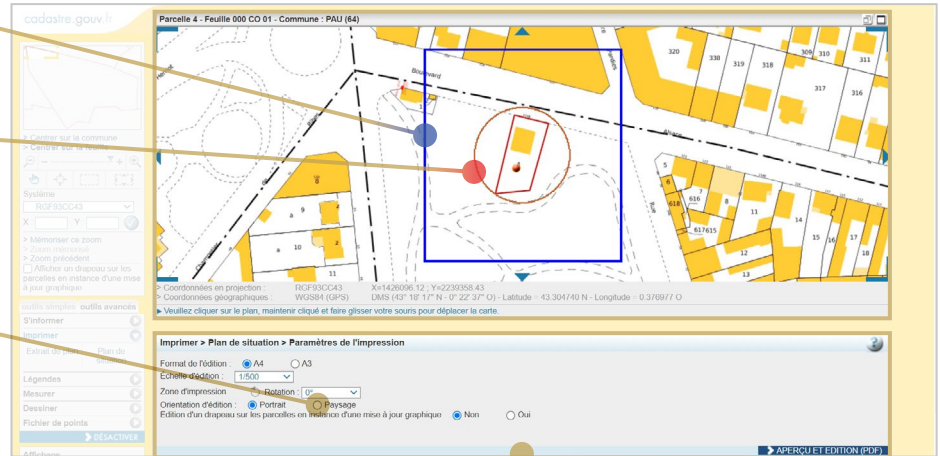
Réaliser un plan de situation et un plan cadastral avec [www.cadastre.gov.fr](http://www.cadastre.gov.fr)

Le carré bleu correspond à la zone de téléchargement ou d'impression finale.

Le cercle rouge situe votre parcelle

15. Pour une meilleure lisibilité du plan, vous avez la possibilité de mettre le format en paysage ou portrait.

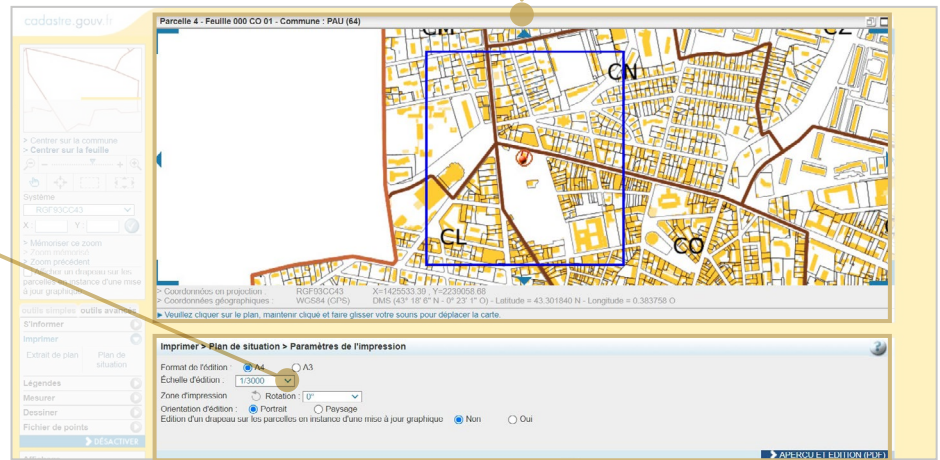
Sélectionnez ici en fonction de votre choix.



16. À vous d'estimer la meilleure échelle pour une bonne lisibilité de votre parcelle au sein de votre commune (Entre 1:2000 et 1:5000).

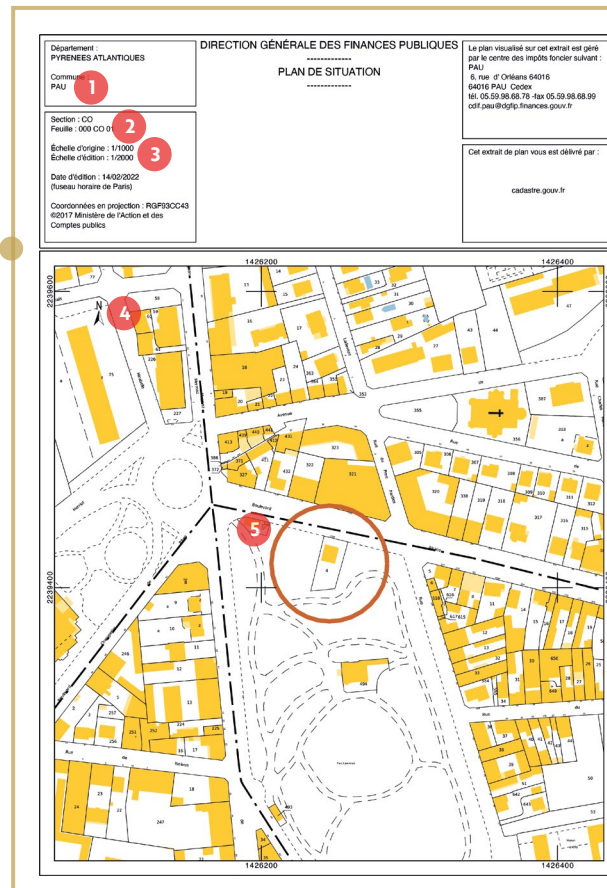
Pour cela, faites défiler la flèche.

- L'exemple ci-dessus au 1:500 est trop rapproché
- L'exemple ci-contre au 1:3000 permet une meilleure appréciation du terrain au sein du quartier



17. Cliquez pour un aperçu avant téléchargement ou impression, puis éditer votre plan.

Exemple d'un plan de situation finalisé avec [www.cadastre.gov.fr](http://www.cadastre.gov.fr)



Informations générées automatiquement :

1. Nom de la commune
2. Numéro de la section
3. Échelle d'édition
4. Orientation du plan
5. Situation de votre parcelle en rouge

18. Votre plan de situation est terminé. Le joindre en format A4 à votre dossier.

## ANNEXE 0.1

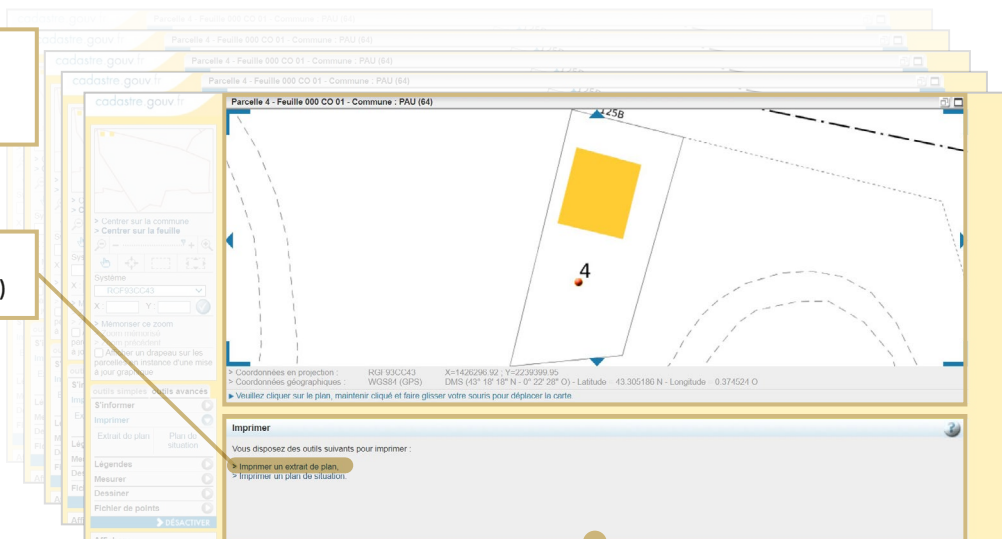
Réaliser un plan de situation et un plan cadastral avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

### ► Réaliser un extrait de plan cadastral avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

L'extrait de plan cadastral est un plan de situation mais centré uniquement sur la totalité de votre parcelle. Nous conseillons de l'imprimer en A4 pour réaliser le plan de masse (DP2).

Une fois votre plan de situation terminé, reproduire les étapes 1 à 10.

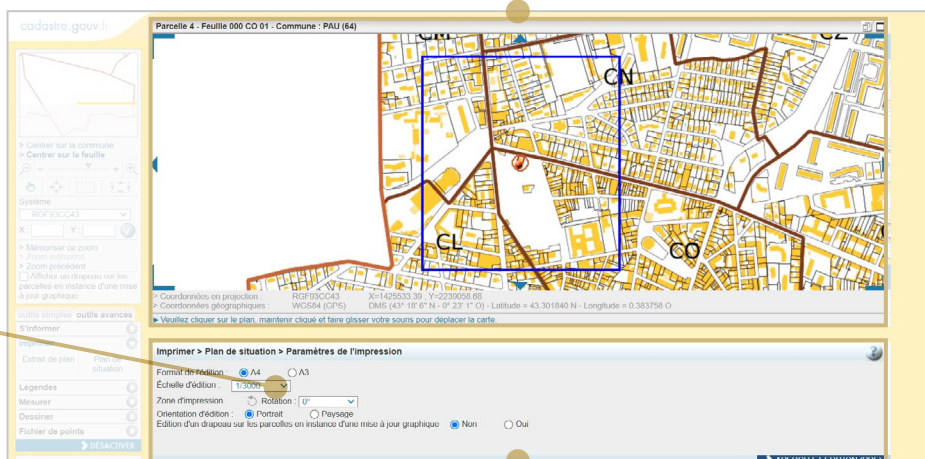
11. Cliquez sur « imprimer un extrait de plan » (cadastral)



12. Cette fenêtre s'ouvre avec une échelle aléatoire. Mettez à l'échelle, en faisant défiler la flèche.

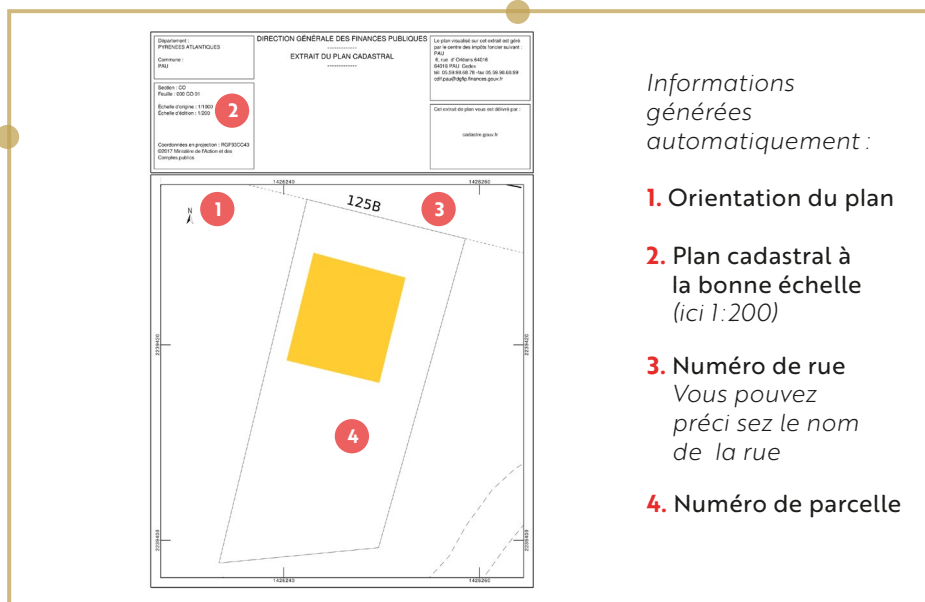
L'objectif est de trouver l'échelle la plus précise de votre terrain qui montre la totalité de la parcelle

• L'exemple ci-contre au 1:1000 est trop large ;



Exemple d'un plan de situation finalisé avec [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

13. Votre plan cadastral est terminé. Le joindre en format A4 à votre dossier.



Informations générées automatiquement :

1. Orientation du plan
2. Plan cadastral à la bonne échelle (ici 1:200)
3. Numéro de rue  
Vous pouvez préciser le nom de la rue
4. Numéro de parcelle



Département :  
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :  
PAU

Section : CO  
Feuille : 000 CO 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 14/02/2022  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

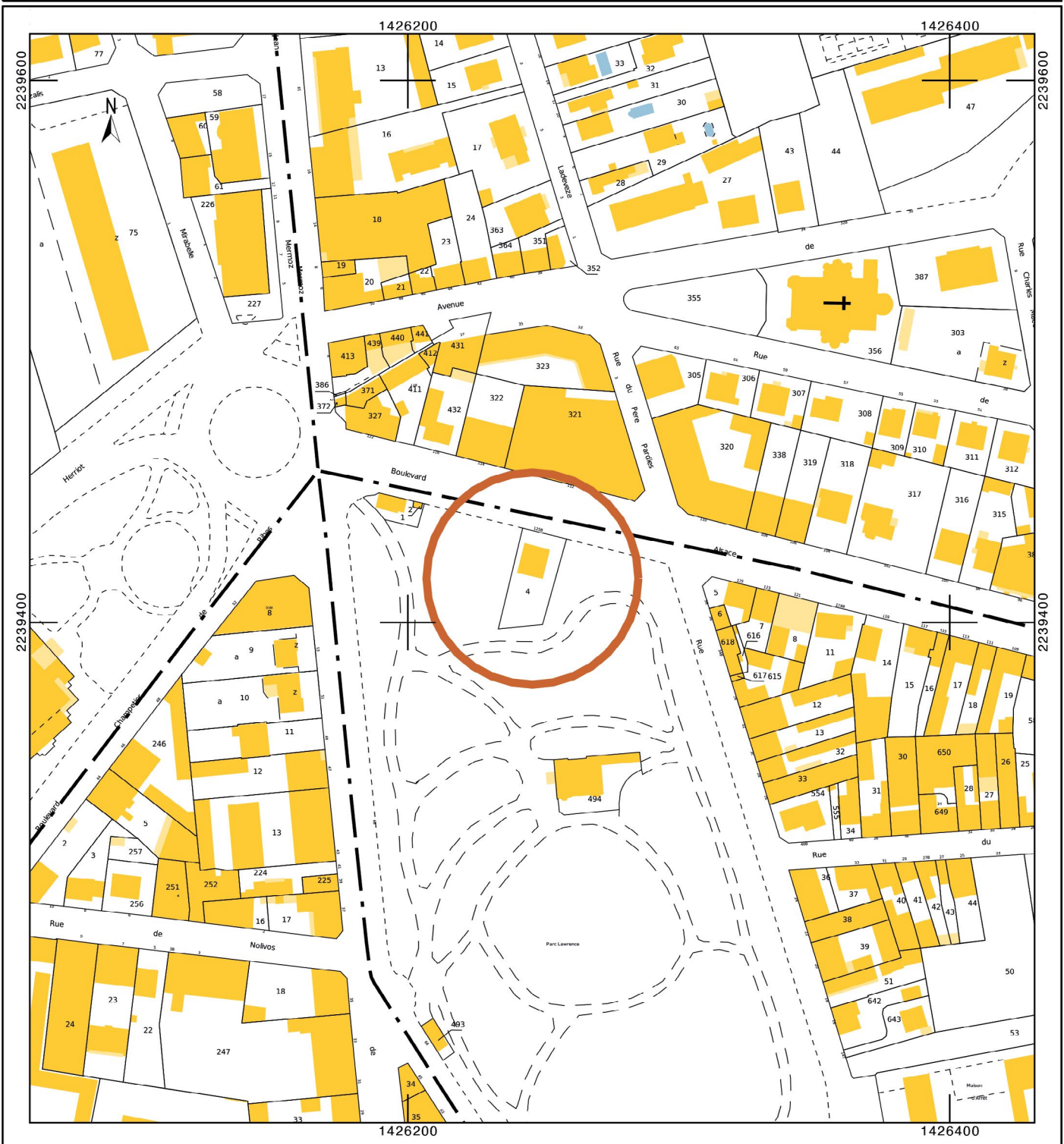
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PAU  
6, rue d'Orléans 64016  
64016 PAU Cedex  
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99  
cdfif.pau@dgfip.finances.gouv.fr

**Exemple :**  
Plan de situation  
réalisé avec  
cadastre.gouv.fr

! Cet extrait de plan vous est délivré par :  
Imprimez à  
100% pour  
conserver  
l'échelle.  
cadastre.gouv.fr



Département :  
PYRENEES ATLANTIQUES

Commune :  
PAU

Section : CO  
Feuille : 000 CO 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/200

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

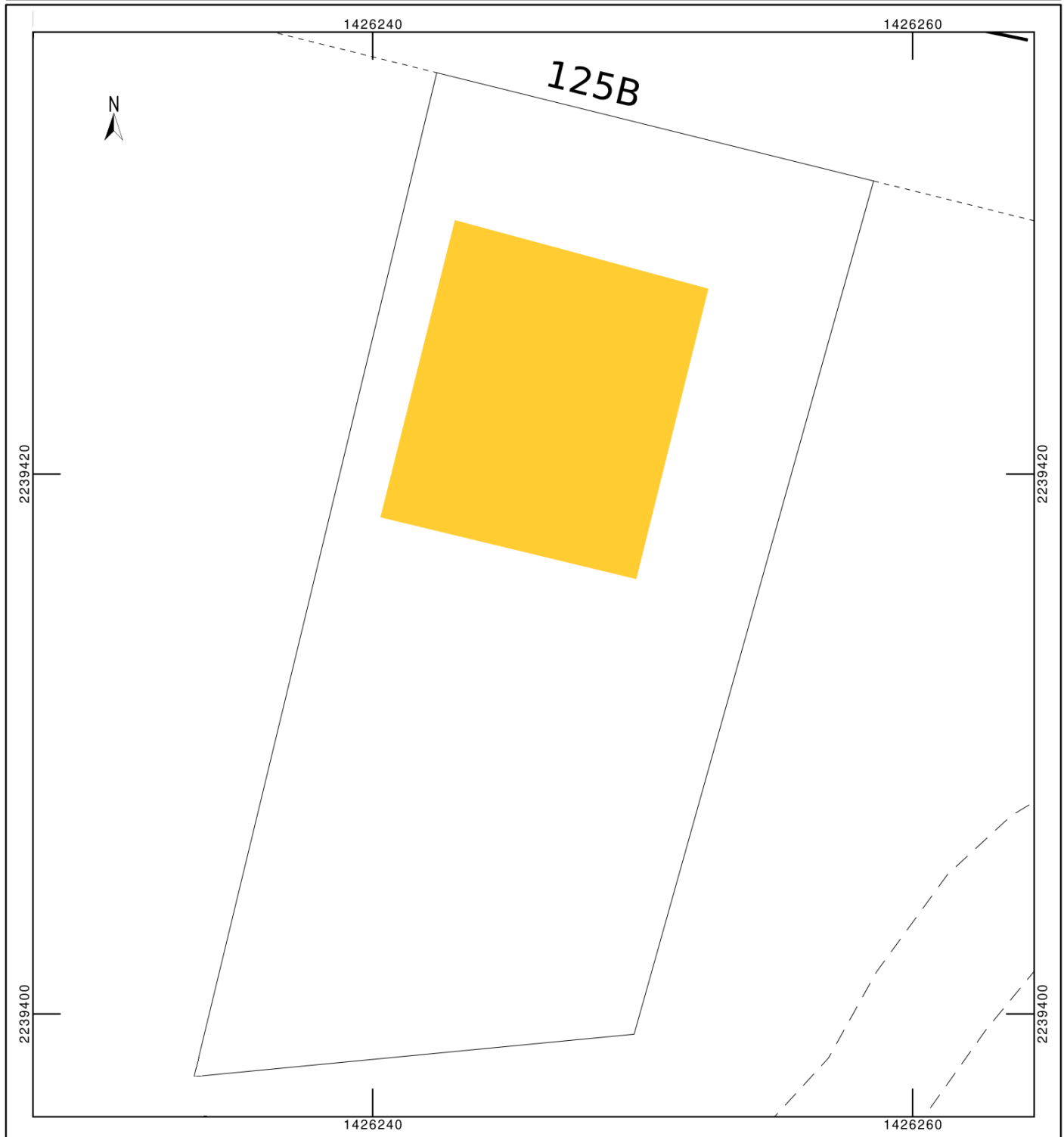
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PAU  
6, rue d'Orléans 64016  
64016 PAU Cedex  
tél. 05.59.98.68.78 -fax 05.59.98.68.99  
cdif.pau@dgif.finances.gouv.fr

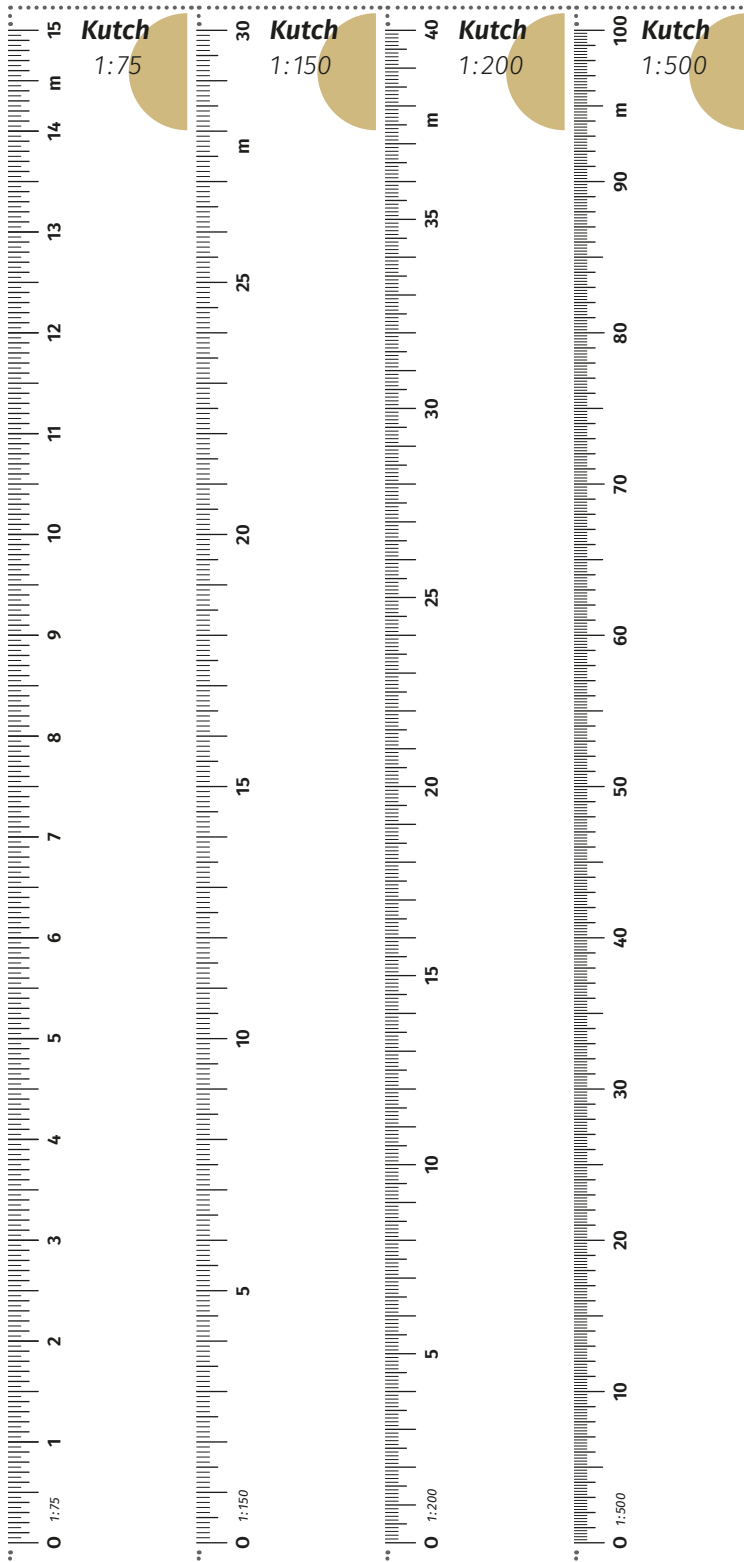
**Exemple :**  
Plan cadastral  
réalisé avec  
cadastre.gouv.fr

! Cet extrait de plan vous est délivré par :  
cadastre.gouv.fr  
*Imprimez à  
100% pour  
conserver  
l'échelle.*

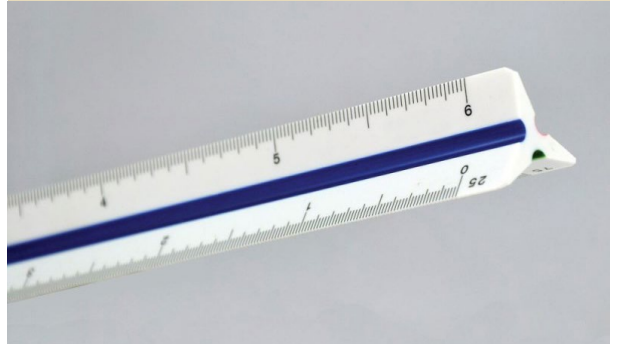


# ANNEXE

## 0.3



## RÈGLES KUTCH À DÉCOUPER



**La règle Kutch est une règle graduée selon différentes échelles.**

Elle permet de dessiner les constructions sur un plan selon l'échelle choisie.

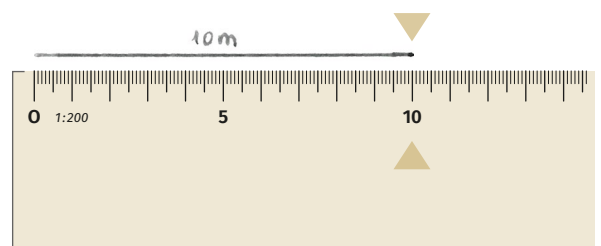
**Vous trouverez ci-contre 4 règles à découper** vous permettant de travailler à 4 échelles :

- 1:75
- 1:150
- 1:200
- 1:500

### **Important :**

*Imprimez ces règles à 100% pour ne pas réduire l'échelle.*

*ex : la longueur réelle de votre piscine est de **10 m** et vous avez choisi l'échelle **1:200**. Avec la règle Kutch tracez la longueur de votre piscine sur le plan de masse ou cadastral en vous positionnant sur le **10**. La longueur reportée sur le plan est directement à l'échelle.*



découper en suivant les pointillés et les bords des graduations